

Créteil, le 1^{er} octobre 2024

Sokona NIAKHATÉ

-

**Conseillère
départementale
du Val-de-Marne**

Canton
de Fontenay-sous-Bois
/ Vincennes Est

-

Groupe
Val-de-Marne
en commun
- PCF et citoyen-nes

Madame Sophie THIBAUT
Préfète du Val-de-Marne

Préfecture du Val-de-Marne
21-29 avenue du Général-de-Gaulle
94038 CRETEIL cedex

Séance du 14 octobre 2024 – État des lieux de la santé en Val-de-Marne

Madame la Préfète,

Contrairement au précédent rapport d'activité, la santé n'est que très peu abordée alors même que la situation demeure très préoccupante et qu'il existe encore une marge de progression importante.

Bien que le Val-de-Marne compte parmi les départements hospitaliers les plus importants de France, il est également fortement **impacté par les déserts médicaux et un manque de personnel toujours plus criant**.

En Val-de-Marne, un généraliste sur trois a plus de 60 ans. **Entre 2014 et fin 2023, le nombre de médecins généralistes est passé de 957 à 853**. Si la lutte contre la désertification médicale est un enjeu crucial à l'échelle nationale, il est nécessaire qu'elle apparaisse clairement dans les engagements de l'État pour le Val-de-Marne.

A ce titre, **nous manquons d'informations sur les actions menées par les services de l'État autour de la santé**. A l'exception d'une hausse de 6% dans le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnels entre 2021 – déjà relatée dans le précédent rapport – nous n'avons pas plus d'éléments.

Par ailleurs, nous avons déjà souligné, après avoir analysé le précédent rapport d'activité, que le développement des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ne suffirait pas à endiguer la situation très inquiétante du secteur de la santé en Val-de-Marne et le creusement des inégalités sociales et territoriales de santé.

Madame la Préfète, pourriez-vous faire **un état des lieux des projets que comptent mener les services de l'État afin de lutter contre ces inégalités territoriales et sociales en progression ?**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette question, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes salutations républicaines.

Sokona Niakhaté

